



Communiqué de presse

11 décembre 2019

« Épreuves du contrôle continu du bac : tout est-il vraiment prêt pour garantir la réussite des élèves ? »

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

À partir du 20 janvier 2020, les premières épreuves de contrôle continu doivent débuter pour les élèves de première du nouveau lycée pour un nouveau bac. La FCPE demande un ajournement de la passation des épreuves tant que toutes les conditions ne sont pas réunies pour garantir l'intérêt des élèves.

Les élèves et leurs familles sont inquiets face à la réalité quotidienne vécue et souvent difficile depuis le début de la réforme pour l'ensemble de la communauté éducative : organisation des emplois du temps, absence de professeur principal, absence des heures dédiées à l'orientation, durée journalière et hebdomadaire des cours, temps de transport et de restauration, gestion des groupes classes, choix et abandon des enseignements de spécialité, gestion des redoublants, traitement des programmes, réalité des options, préparation et organisation du grand oral...

Nous sommes le 11 décembre et les premières épreuves du contrôle continu sont censées débuter à partir du 20 janvier. Préparer les E3C demandent du temps aux enseignants qui en ont peu en ce moment, occupés aux nouveaux programmes et aux conseils de classe. Préparer les élèves, les entraîner, travailler ensemble pour choisir des sujets d'examen... Les chefs d'établissement ont à organiser l'entièreté des épreuves, du paramétrage de données, à l'organisation de la numérisation des copies pour leur correction dématérialisée... Tout cela c'est du temps, et les vacances débutent dans quelques jours.

La question numérique liée à cette organisation nous inquiète au plus haut point. On voit déjà la difficulté que rencontrent les équipes éducatives à accéder et à utiliser la banque nationale de sujets.

Mais que pourra faire un élève si il y a un bug ? Dans sa convocation ou dans la numérisation de sa copie ? S'il n'arrive pas à se connecter à son espace personnel ? Comment s'organise le passage des épreuves pour les élèves suivant des enseignements au CNED ? Quelle remédiation pédagogique du contrôle continu alors que l'élève connaîtra sa note deux mois après le passage de l'épreuve ? Quels seront les recours des élèves.

Pour la FCPE, un certain nombre de réponses n'ont toujours pas été apportées aux différentes questions des membres de la communauté éducative pour permettre un déroulé serein de ces épreuves pour les premiers candidats du nouveau baccalauréat. Prendre le temps du consensus est essentiel, quitte à ajourner ces épreuves au lieu de les maintenir dans des délais aussi contraints. Une réforme juste est une réforme dont les effets ne mettent pas en difficulté nos enfants.